

06/02/2012

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE WEEDON**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Weedon, tenue au complexe municipal, lundi, le 06 février 2012 à 19 h 30.

Sont présents :

Monsieur le maire :	Jean-Claude Dumas
Madame la conseillère :	Lisette Traversy
Messieurs les conseillers :	Raynald Breton Julio Carrier Réjean Giard Marc Lavertu

Tous membres du conseil et formant quorum.

Madame Renée-Claude Leroux est absente.

Monsieur Émile Royer, directeur général / secrétaire-trésorier, est présent et agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

**#1 OUVERTURE DE LA SEANCE**

Le maire, Monsieur Jean-Claude Dumas, ouvre la séance à 19 h 30 et invite les membres du conseil à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

**#2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Acceptation du procès-verbal de la séance régulière du 09 janvier 2012
4. Rapport des comités et du maire
5. Rapport du directeur général
6. Intervention du public dans la salle
7. Acceptation des salaires et des comptes
8. Correspondance
9. Résolutions
  - 9.1 Engagements de crédits
  - 9.2 Districts électoraux
  - 9.3 Adhésion A.D.M.Q. 2012
  - 9.4 Ressources humaines : administration
  - 9.5 Ressources humaines : voirie
  - 9.6 Appel d'offres : fourniture de voirie 2012
  - 9.7 Cession partie du lot 3 771 741
  - 9.8 Service incendie : inspections
  - 9.9 Fleurons du Québec : adhésion 2014
  - 9.10 Appel d'offres : aménagement 2<sup>e</sup> Avenue
  - 9.11 Panneau électronique : soumission retenue
  - 9.12 Politique familiale municipale : responsables
  - 9.13 Municipalité Amis des Aînés
  - 9.14 Persévérance scolaire
  - 9.15 Journée internationale des femmes
  - 9.16 Départ de M. Bruno Mercier

10. Règlement
  - 10.1 Avis de motion : Règlement modifiant le *Règlement sur les nuisances*
  - 10.2 Avis de motion : *Règlement concernant les feux extérieurs*
11. Varia
12. Période de questions
13. Levée de la séance

**2012-013** IL EST PROPOSÉ par Monsieur Raynald Breton

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que l'ordre du jour soit et est adopté.

**#3** **ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL**

**ATTENDU QUE** tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 09 janvier 2012;

**ATTENDU QUE** tous les membres du conseil municipal ont pris connaissance du contenu de ce procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE,

**2012-014** IL EST PROPOSÉ par Madame Lisette Traversy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que les membres du conseil municipal renoncent à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 09 janvier 2012 et que ledit procès-verbal soit et est accepté.

**#4** **RAPPORT DES COMITÉS ET DU MAIRE**

Chaque membre du conseil municipal donne un compte rendu du travail effectué dans leurs comités respectifs.

**#5** **RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Monsieur Émile Royer dépose le rapport de la situation budgétaire au 31 janvier 2012. Le directeur général avise les membres du conseil que, conformément à la résolution #2009-193, il a embauché Monsieur Pierre Grenier à titre de journalier-chauffeur occasionnel sur appel au cours du mois de janvier 2012.

**#6** **INTERVENTION DU PUBLIC DANS LA SALLE**

- Question concernant la réglementation sur les éoliennes
- Commentaires sur la possibilité de fusion du CSSS des Sources avec le CSSS du Haut-Saint-François
- Remarque sur le calendrier municipal
- Questions sur l'utilisation de la souffleuse sur la Route 112

**#7** **ACCEPTATION DES SALAIRES ET DES COMPTES**

# Chèque	Fournisseur	Description	Montant
201200000	Fonds pensions alimentaires	Remises employeur taux ordinaire	49,11
201200001	C.A.R.R.A.	Remises employeur taux ordinaire	369,50
201200002	STT de la Mun. de Weedon	Remises employeur taux ordinaire	160,06
201200003	Caisse Desjardins de Weedon	Remises employeur taux ordinaire	691,32
201200004	Ministre du Revenu du Québec	Remises employeur taux ordinaire	3 849,37
201200005	Receveur Général du Canada	Remises employeur taux ordinaire	1 836,69
201200006	Fonds pensions alimentaires	Remises employeur taux réduit	1 052,56
201200007	Fond Action - CSN	Remises employeur taux réduit	1 923,00
201200008	STT de la Mun. de Weedon	Remises employeur taux réduit	459,55

201200009	Caisse Desjardins de Weedon	Remises employeur taux réduit	3 454,34
201200010	Ministre du Revenu du Québec	Remises employeur taux réduit	9 815,11
201200011	Receveur Général du Canada	Remises employeur taux réduit	3 742,44
201200058	Jean-Claude Dumas	frais déplacement et internet déc.	257,95
201200059	Alain Audet	autres primes	71,81
201200060	Services de Café H20	réceptions, social	94,30
201200061	Hydro-Québec	éclairage public	574,55
201200062	Quincaillerie N.S. Girard Inc.	essence / ent. bâtiment	2 120,51
201200063	Hydro-Québec	éclairage des rues / pompes	1 729,00
201200064	Bell Canada	compte du mois	824,32
201200065	Client 3261 26 2365	Remboursement révision	195,00
201200066	Client 3261 25 3703	Remboursement révision	5,00
201200067	Centre Culturel de Weedon	loisirs et culture	5 900,00
201200068	EXP.	travaux route 112	1 899,70
201200069	Martel, Brassard, Doyon, s.e.n.c.	services juridique	4 723,54
201200070	*Bell Canada	compte du mois	132,17
201200071	S.C.A. Weedon	factures de décembre	4 701,45
201200072	Bell Mobilité Inc.	h.v. téléphone	370,23
201200073	Hydro-Québec	compte fin déc. début janvier	5 570,14
201200074	Postes Canada	frais de poste	1 233,87
201200075	Municipalité de Weedon	t.r. autres / ent. bât. / social	75,74
201200076	Rock Lemire	autres primes	160,94
201200077	Roger Fréchette	autres primes	109,42
201200078	Hydro-Québec	compte pour bâtiments mun.	10 713,22
<b>Opérations courantes payées</b>			<b>68 865,91</b>
201200079	F.Q.M.	frais de transport	19,55
201200080	La Tribune	publicité	224,20
201200081	Chambre de Commerce H-S-F	chambre de commerce	34,00
201200082	Claude Lacroix	entretien bâtiment	54,03
201200083	Cartes Citi Canada Inc.	fourniture de bureau	537,90
201200084	Les éditions Juridiques FD inc.	service juridique	88,20
201200085	Solutia Télécom Québec	h.v. téléphone	193,62
201200086	A.D.M.Q.	formation	298,94
201200087	Conf. Régionale des Élus Estrie	formation	35,00
201200088	Infotech	contrat 2012 /vérif.compt. /papet.	8 211,67
201200089	L'Intermarché de Weedon	réceptions / social	72,55
201200090	Gé-Ro Trophées	fourniture de bueau	33,63
201200091	Club Lions de Weedon	loisirs / culture	100,00
201200092	Groupe Ultima Inc.	assurance générale	71 012,00
201200093	Action Solutions Sans Fil V	incende comm./ voirie comm	2 907,15
201200094	Propane GRG Inc.	bnd propage garage St-Gérard	639,31
201200095	Plomberie Gilles Phaneuf	ent. usine épur / usine eau potable	152,52
201200096	Disraeli Chasse & Pêche	autres primes	137,95
201200097	C.G.E.R.	clé en main	46 103,78
201200098	Roger Fontaine	déneigement trottoirs / déc. 2011	961,24
201200099	Constructions Léo Barolet Inc.	ent. machinerie hiver	54,73
201200100	J. Marc Laroche Inc.	entretien du réseau électrique	805,98
201200101	Garage Cliche (2005) Inc.	ent mach. Hiver	68,36
201200102	L.P.Tanguay Ltée	eau potable weedon / St-Gérard	556,25
201200103	Oxygène Bois-Francs Inc.	mach. hiver / bnd oxygène	638,05
201200104	Robitaille Equipement Inc.	pièces mach. hiver	5 806,24
201200105	Compresseurs Paramec Inc.	bnd huile	43,00
201200106	Produits Chimiques CCC LTEE	usine épuration produits chimiques	1 003,13
201200107	Laboratoires d'analyse S.M.	analyse eau potable / usée 3 sect.	1 002,93
201200108	Régie Inter. Sani. des Hameaux	entente régie / janvier et février	27 701,66
201200109	Municipalité Beaulac-Garthby	entente intermunicipal	458,40
201200110	Laurentide re/sources Inc.	ordures cook	89,31
201200111	Valoris- Régie HSF/Sherbrooke	ordures janvier	4 630,97
201200112	Journal le Haut St-François	loisirs/ culture	3 030,50
201200113	CRSBP de L'Estrie	bibliothèque bcpe	11 911,78
201200114	M.R.C. du Haut St-François	q-part/fonds soutien/fibre opt. tél IP	110 248,61

201200115	Réal Huot Inc.	bnd huile	110,66
201200116	AlSCO Corp.	service de buanderie	228,42
201200117	Polyvalente Louis St-Laurent	aide financière / autres loisirs	50,00
201200118	Le Groupe A&A Sherbrooke	photocopieur	127,20
201200119	Le Coq du Bonheur	incendie social	173,00
201200120	Soudure Roger Fontaine	ent. Mach hiver	193,21
201200121	Roger Fontaine	déneigement des trottoirs	1 336,58
201200122	Fonds d'information sur le	services juridiques	32,00
201200123	CSSS du Haut St-Francois	t.r autres	48,57
201200124	SSQ Société d'assurance-vie	assurance groupe	3 074,91
<b>Opérations courantes à payer</b>			<b>305 241,69</b>
<b>TOTAL :</b>			<b>374 107,60</b>

**2012-015**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Réjean Giard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que la liste des comptes payés et à payer dont le montant est de 410 013,77 \$ soit et est acceptée :

Salaires payés :	35 906,17 \$
Opérations courantes payées :	68 865,91 \$
Opérations courantes à payer :	305 241,69 \$
	=====
<b>Total :</b>	<b>410 013,77 \$</b>

**#8**

**CORRESPONDANCE**

1. *Cour supérieure* : Jugement de distribution (vente pour taxes)
2. *Ministère des Transports* : Arrêts toutes directions, intersection de la route 257 (rue St-Janvier) et de la 7<sup>e</sup> Avenue
3. *M.M.Q.* : Votre part de la ristourne de 1 500 000 \$
4. *MRC du Haut-Saint-François* : Règlements # 354-12 concernant la fréquence et le lieu des sessions du c.a., #356-12 relatif à la rémunération des élus, #357-12, #358-12, #359-12 et #360-12 concernant les quotes-parts, #361-12 pour déterminer le montant que doit verser chaque municipalité locale pour soutenir financièrement un O.B.N.L. ayant pour mission le développement économique et #362-12 concernant la gestion des fosses septiques
5. *CSSS du Haut-Saint-François* : Partenariat entre le CSSS du Haut-Saint-François et le CSSS des Sources
6. *MRC du Haut-Saint-François* : Copie de la résolution #2012-01-4883 « Prolongement de la Route des Sommets »
7. *Virage Santé mentale* : Semaine de la prévention du suicide et invitation à une conférence le 7 février 19 h
8. *Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine* : la Loi sur le patrimoine culturel

**2012-016**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Lavertu

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que la correspondance soit versée aux archives municipales.

**#9**

**RÉSOLUTIONS**

**#9.1**

**ENGAGEMENTS DE CRÉDITS**

**ATTENDU QU'Ø** il est nécessaire d'effectuer diverses dépenses pour assurer le bon fonctionnement des services municipaux et de procéder à des engagements de crédits;

**ATTENDU QUE** les sommes requises pour ces dépenses sont prévues au budget de l'exercice financier 2012;

**EN CONSEQUENCE,**

**2012-017**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Raynald Breton

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le conseil municipal autorise les engagements de crédits ci-joints pour la période de février 2012;

ADMINISTRATION GÉNÉRALE :	3 500,00 \$
TRANSPORT ROUTIER :	5 500,00 \$
HYGIENE DU MILIEU :	4 000,00 \$
LOISIRS, PARCS ET CULTURE :	\$
SÉCURITÉ PUBLIQUE :	3 500,00 \$
ÉCLAIRAGE PUBLIC :	1 000,00 \$
	-----
	17 500,00 \$

**#9.2**

**DISTRICTS ÉLECTORAUX**

**CONSIDERANT QUE** la municipalité procède à la division de son territoire en districts électoraux tous les quatre ans;

**CONSIDERANT QUE** la municipalité respecte les articles 9, 11 et 12 ou, selon le cas, 12.0.1, de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités* (L.R.Q. c E-2.2);

**CONSIDERANT QUE** la municipalité procède à une demande de reconduction de la même division avant le 15 mars de l'année civile qui précède celle où doit avoir lieu l'élection générale;

**CONSIDERANT QUE** sa demande de reconduction est accompagnée du document prévu à l'article 12.1 et que ce document indique également le nombre d'électeurs de chacun des districts électoraux en vigueur;

**CONSIDERANT QUE** la Commission de la représentation électorale transmettra à la municipalité une copie conforme de la décision qui confirme ou non que la municipalité remplit les conditions pour reconduire la même division;

**À CES CAUSES ;**

**2012-018**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Julio Carrier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité demande à la Commission de la représentation électorale de lui confirmer qu'elle remplit bien les conditions requises pour procéder à la reconduction de la division du territoire de la municipalité en districts électoraux.

**#9.3**

**ADHÉSION A.D.M.Q. 2012**

**2012-019**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Réjean Giard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adhérer à l'Association des Directeurs Municipaux du Québec, pour l'année 2012, au montant de 646,91 \$ incluant les taxes.

**#9.4**            **RESSOURCES HUMAINES : ADMINISTRATION**

**2012-020**        IL EST PROPOSÉ par Monsieur Julio Carrier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le Conseil autorise la réduction des heures normales de travail du directeur général / secrétaire-trésorier, M. Émile Royer à 31,5 heures par semaine et le maintient de sa rémunération annuelle au salaire actuel, rétroactivement au 1<sup>er</sup> août 2011.

**#9.5**            **RESSOURCES HUMAINES : VOIRIE**

**2012-021**        IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Lavertu

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le maire, M. Jean-Claude Dumas et le directeur général, M. Émile Royer sont et soient autorisés à signer l'entente de travail intervenue entre M. Daniel Mercier et la Municipalité de Weedon.

**#9.6**            **APPEL D'OFFRES Ó FOURNITURES DE VOIRIE**

**2012-022**        IL EST PROPOSÉ par Monsieur Raynald Breton

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le conseil municipal autorise le directeur général à demander des prix pour l'achat de gravier, sable, asphalte et autres fournitures de voirie et de procéder à l'achat, le tout conformément à la politique de gestion contractuelle.

**#9.7**            **CESSION PARTIE DU LOT #3 771 741**

**ATTENDU QUE**    la Municipalité de Weedon régularise l'absence d'accès à la propriété via le lot 3 771 741 (4<sup>e</sup> Avenue);

**ATTENDU QU'Ø**    une partie de ce lot comporte une lisière d'environ 3,01 mètres de large, par toute la profondeur du lot, de surface gazonnée et une haie de cèdre appartenant au 406, rue St-Janvier;

**À CES CAUSES ;**

**2012-023**        IL EST PROPOSÉ par Madame Lisette Traversy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité de Weedon cède à la SCHL, propriétaire du 406, rue St-Janvier, une partie du lot #3 771 741, du Cadastre du Québec, contenant une superficie de 98,9 m<sup>2</sup>, sans bâtisse;

QUE la SCHL défraie tous les frais liés à cette transaction;

QUE Monsieur Jean-Claude Dumas, maire et Monsieur Émile Royer, directeur général soient et sont désignés à signer les documents à cet effet.

**#9.8**            **SERVICE INCENDIE : INSPECTIONS**

**2012-024**        IL EST PROPOSÉ par Monsieur Réjean Giard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser l'inspections des véhicules et instruments suivants pour le service incendie pour un montant de 2 900 \$ réparti comme suit:

Appareils respiratoires :	600,00 \$
Échelles :	800,00 \$
Camions auto-pompe :	300,00 \$
Camions citerne :	300,00 \$
Extincteurs (bâtiments mun.):	900,00 \$

**#9.9 FLEURONS DU QUÉBEC : ADHÉSION 2014**

**ATTENDU QUE** la contribution versée au Fleurons du Québec couvrait les années 2011-2012-2013;

**ATTENDU QUE** la visite de classification prévue en 2011 à été déplacée en 2012 ce qui donne les années d'édition 2012-2013-2014 ;

**À CES CAUSES ;**

**2012-025** IL EST PROPOSÉ par Madame Lisette Traversy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de payer l'adhésion 2014 à Fleurons du Québec, au montant de 350 \$, afin de régulariser la situation et de maintenir un intervalle triennal pour les visites de classification.

**#9.10 APPEL D'OFFRES : AMÉNAGEMENT 2<sup>e</sup> AVENUE**

**2012-026** IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Lavertu

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'aller en appel d'offres pour l'achat du matériel nécessaire à l'aménagement de la 2<sup>e</sup> Avenue (projet d'embellissement phase II).

**#9.11 PANNEAU ÉLECTRONIQUE : SOUMISSION RETENUE**

**ATTENDU QU'Ø** un panneau électronique servant à afficher les activités qui auront lieu sur le territoire de la municipalité sera installé sur la 2<sup>e</sup> Avenue ;

**ATTENDU QUE** le directeur général a procédé à une demande de prix par invitation pour la fourniture d'un panneau électronique et d'une enseigne, formule clé en main ;

**EN CONSÉQUENCE ;**

**2012-027** IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Lavertu

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'attribuer le contrat pour l'achat et l'installation clé en main de l'enseigne et du panneau électronique à *Multi Visuel* pour le montant de 22 998,45 \$ incluant les taxes. Le contrat inclus une garantie de 3 ans sur les pièces et main-d'œuvre et 2 ans additionnels sur pièces sur place.

**#9.12 POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE : RESPONSABLES**

**2012-028** IL EST PROPOSÉ par Monsieur Réjean Giard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE Madame Renée-Claude Leroux est nommée responsable de la *Politique familiale* de la municipalité de Weedon et des questions « familiales »;

QUE Madame Lisette Traversy est nommée responsable, pour sa part, des questions « aînés ».

**#9.13**      **MUNICIPALITÉ AMIS DES AÎNÉS**

**ATTENDU QUE**      la municipalité de Weedon a à cœur le bien-être de ses familles et de ses aînés et qu'elle souhaite leur participation active;

**ATTENDU QU'Ø**      un programme est offert par le ministère de la Famille et des Aînés incitant une mise-à-jour de la *Politique familiale* actuelle afin d'Øy inclure le volet « *Amis des Aînés* » et pour élaborer un plan d'Øaction;

**À CES CAUSES ;**

**2012-029**      IL EST PROPOSÉ par Raynald Breton

ET RÉSOLU À L'ØUNANIMITÉ

QUE la *Politique familiale* de la municipalité de Weedon sera mise-à-jour pour y inclure le volet « *Amis des Aînés* » ;

QUE le conseil municipal autorise le dépôt de la demande de soutien financier pour la mise-à-jour de sa *Politique familiale* et la réalisation de la démarche « *Municipalité Amie des Aînés* » ;

QUE le directeur général, Monsieur Émile Royer, est nommé mandataire délégué pour le suivi de la demande et la signature du protocole d'Øentente entre la municipalité et le ministère.

**#9.14**      **PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE**

**ATTENDU QUE**      la municipalité de Weedon a à cœur la famille et favorise la scolarité de ces jeunes citoyens en le démontrant, par exemple, avec des bourses d'Øencouragement aux études ;

**À CES CAUSES ;**

**2012-030**      IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lisette Traversy

ET RÉSOLU À L'ØUNANIMITÉ

QUE la municipalité de Weedon déclare les dates du 13 au 17 février 2012 *Journées de la persévérance scolaire* dans notre municipalité ;

QUE des lettres d'Øencouragement seront acheminées aux élèves qui terminent leurs études secondaires cette année.

**#9.15**      **JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES**

**2012-031**      IL EST PROPOSÉ par Madame Lisette Traversy

ET RÉSOLU À L'ØUNANIMITÉ qu'Øune contribution financière de cent dollars (100 \$) soit remise au comité organisateur de la *Journée Internationale des Femmes*, soit *La Passerelle*.



**#9.16**      **DÉPART DE M. BRUNO MERCIER**

**ATTENDU QUE**      M. Bruno Mercier directeur des travaux publics et directeur du service incendie de la municipalité, ainsi que la municipalité de Weedon ont convenu d'une entente ;

**ATTENDU QUE**      par cette entente, M. Mercier met fin à ses liens d'employé avec la municipalité de Weedon ;

**ATTENDU QUE**      M. Mercier a été au service de la municipalité pendant plus de trente-trois ans et donc, il possède une expérience non négligeable ;

**À CES CAUSES ;**

**2012-032**      IL EST PROPOSÉ par Monsieur Raynald Breton

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE M. Bruno Mercier contribue, pour une période estimée à cent heures, à un transfert de connaissances à la personne responsable des travaux publics ainsi qu'à celle responsable du service de sécurité incendie ;

QUE la municipalité de Weedon remercie chaleureusement M. Mercier pour sa précieuse collaboration au service des citoyens de la communauté de Weedon et lui souhaite une convalescence des plus bénéfiques.

**#10**      **RÈGLEMENT**

**#10.1**      **AVIS DE MOTION**

**AVIS DE MOTION**      est donné par Monsieur Marc Lavertu qu'à une prochaine séance sera présenté le *Règlement #2012-011* abrogeant le *Règlement # 2001-014* et modifiant le *Règlement #2007-007* afin d'amender le chapitre V intitulé : Animaux. Une copie du projet de règlement est remise aux membres du Conseil.

**#10.2**      **AVIS DE MOTION**

**AVIS DE MOTION**      est donné par Monsieur Réjean Giard qu'à une prochaine séance sera présenté le *Règlement #2012-012* abrogeant le *Règlement # 2001-007* et concernant les feux extérieurs dans les limites de la municipalité. Une copie du projet de règlement est remise aux membres du Conseil.

**#11**      **VARIA**

**#12**      **PÉRIODE DE QUESTIONS**

- Mention sur le service postal
- Question sur le panneau électronique
- Question sur le remplacement de M. Bruno Mercier

**#13**      **LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

**2012-033**      À 20 h 30, Monsieur Julio Carrier propose la levée de cette séance ordinaire.

---

Émile Royer, g.m.a.

Directeur général / secrétaire-trésorier

---

Jean-Claude Dumas

Maire